

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 21 (1959)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Nouvelles des sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles des sections

---

## Section vaudoise

### Assemblée générale du 19 février 1959.

Cette association, qui groupe actuellement 3055 membres dans le canton de Vaud, vient de tenir ses assises annuelles à Lausanne, sous la présidence de M. James Berlie, député, de Crassier, et en présence de diverses personnalités.

L'activité du comité en 1958 a tout spécialement porté sur l'organisation de cours de connaissance et d'entretien de tracteurs et machines agricoles motorisées par le Service cantonal de l'agriculture. Sept cours de deux jours, donnés par des spécialistes, ont eu lieu en diverses localités du canton. Près de deux cents conducteurs y ont pris part.

La gérance de l'association est confiée à M. Marc Emery, notaire, à Morges, lequel a présenté une comptabilité parfaitement bien tenue et qui fut admise sans observation. La cotisation annuelle a été fixée à dix francs par membre.

Il est rappelé à chacun que toute facture de réparation des véhicules peut être transmise au comité aux fins de vérification. Il existe actuellement dans le canton 6654 tracteurs à un ou deux essieux, treuils et véhicules spéciaux, contre 6211 au début de 1958 et 2000 en 1950. Une intense propagande sera faite auprès des propriétaires pour les engager à adhérer à l'association.

Après la partie administrative, les participants eurent le plaisir d'entendre M. Bontems, chef du Service cantonal des moyens de transport, qui fit un intéressant exposé. Certes, les propriétaires de tracteurs et autres véhicules motorisés de la campagne sont pour la plupart au bénéfice d'un permis de conduire. Ce ne sont donc pas des novices en matière de circulation: pourtant, il n'est pas inutile de rappeler certaines règles élémentaires de la loi de 1932 auxquelles viennent s'ajouter quantité de dispositions prises ces dernières années.

La lenteur avec laquelle se meuvent les machines agricoles, soit 20 km./h. au

maximum, pose bien des problèmes. Ces engins étant très souvent une entrave à la circulation, il est indispensable qu'ils roulent à l'extrême droite de la route. Les virages à droite doivent être pris à la corde et ceux à gauche le plus large possible. Par ailleurs, M. Bontems rappelle qu'il est interdit de stationner dans les virages, ce qu'oublie encore trop d'agriculteurs. Ces derniers s'exposent à des contraventions, la gendarmerie ayant reçu des ordres formels à ce sujet.

Tous les véhicules doivent être en parfait état de marche et les conducteurs aptes à offrir le maximum de sécurité; ce sont là les règles les plus élémentaires. En ce qui concerne les accidents, ceux qui se limitent à des dégâts purement matériels peuvent être liquidés à l'amiable; en revanche, lorsqu'il y a un ou des blessés, même sans gravité apparente, et en cas de mort, la police de la route doit être requise d'urgence.

Le Conseil d'Etat a autorisé l'emploi des tracteurs pour le transport du lait au local de coulage sur des parcours ne dépassant pas cinq kilomètres. En outre, les propriétaires sont autorisés à utiliser leurs engins lors de travaux communaux: réfection de chemins et routes, déblaiement de la neige, transport de bois, etc., pour autant que les dits travaux n'aient pas été attribués par voie de soumission. Si tel est le cas, la priorité doit être accordée à des transporteurs officiels qui payent de lourdes contributions.

Il est également rappelé que les adolescents doivent avoir 15 ans révolus pour être admis à conduire les véhicules agricoles motorisés. Certes, il reste encore beaucoup à dire sur toutes les règles de la circulation. La nouvelle loi, espérons-le, permettra d'apporter d'heureuses améliorations. En attendant, la prudence reste de mise, comme elle le sera du reste toujours.

M. Bontems voulut bien compléter son exposé en répondant à diverses questions pertinentes et M. Schwar, président central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles, qui comp-

te 24 000 membres, alors qu'il y a 37 000 véhicules agricoles à moteur dans le pays, souligna que l'on ne perd pas de vue la question d'obtenir une réduction sur le prix des carburants destinés aux engins motorisés de la campagne. On espère bien obtenir satisfaction des autorités fédérales intéressées qui, jusqu'ici, se sont montrées inflexibles.

En résumé, cette réunion a été fertile en enseignements divers et chaque participant en a fait son profit. Gil Bt.

**Sociétaires,  
recrutez des  
membres!**

**Rugal**

Huile Rugal . . . . . meilleure protection



RUGAL forme une pellicule graisseuse résistante et élastique qui reste intacte, même quand le moteur fournit de très gros efforts. Le graissage est parfait, même dans les conditions de service les plus dures.

Vente directe à des prix avantageux par



W. Blaser & Co. Hasle-Rüegsau, 034/35855

**Participez  
au test  
Autol-Désolite!**

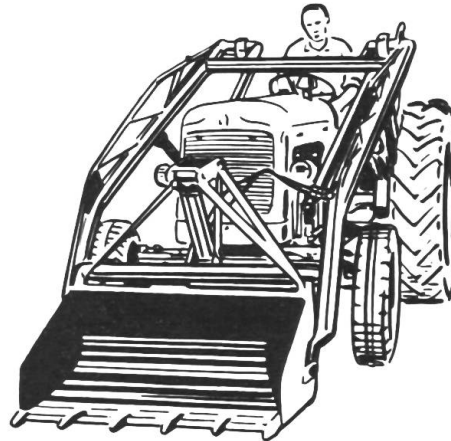


... mélangez AUTOL-DESOLITE au carburant nécessaire pour parcourir 3000 kilomètres et persuadez-vous des résultats!

AUTOL-DESOLITE est un adjuvant actif, qui améliore le processus de combustion. Il empêche le moteur de s'encrasser, il le protège de la corrosion, il en assouplit la marche, il évite les frais exagérés d'entretien et réalise une augmentation du rendement, malgré une consommation minimum de carburant. AUTOL-DESOLITE est en vente dans tous les garages.

Nous invitons les intéressés à demander la brochure technique à

**AUTOL A.G.**  
Allschwil/Basel Tel. (061) 39 29 96



**CHARGEUR FRONTAL JOHNSON**

Obtenable en 3 grandeurs. Apporte une aide énorme dans l'agriculture, le maraîchage et l'industrie.

**Vérins de basculement pour remorques**  
Montage du relevage hydraulique 3-points, à des prix défiant toute concurrence, sur les tracteurs d'ancien modèle.

**Zumbrunn & Wüthrich, Wittinsburg/BL**

Ateliers de mécanique  
Tél. (062) 6 54 54, privé (062) 6 53 21



# VACU-LUG TRACTORS PNEUS S.A.

FABRIQUE A

## LA TOUR-DE-PEILZ VD

*pour la rénovation  
de vos pneus usés*

*Approuvé par l'IMA en 1955*

- 1 Utilisable de suite après rénovation, sans stockage
- 2 Toutes dimensions
- 3 Tous profils
- 4 Même usage que pour le pneu neuf
- 5 Prix: 60% du neuf env.

Repr. p. la Suisse romande:  
H. Clerc, Voltaire 9, Lausanne

Pour le traitement  
des pommes de terre

# CUPRO



éprouvé dans les années à mildiou

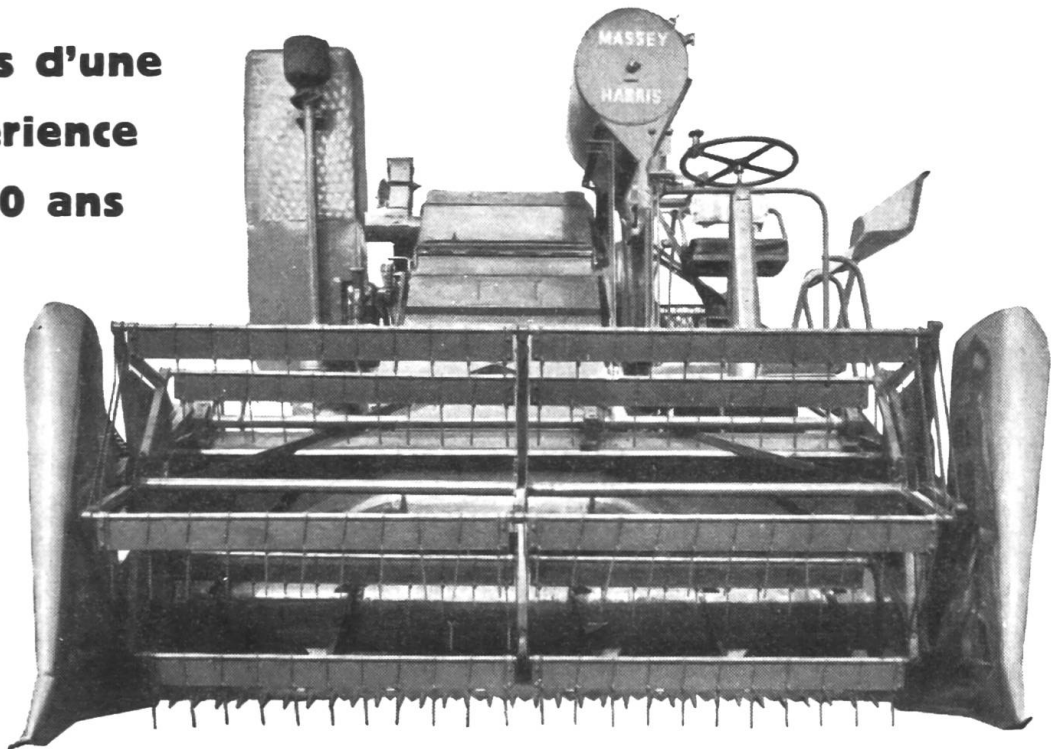
# VIRIFIX

(nouveau) marquant à la perfection

- résistent à la pluie
- ont une bonne suspension
- ne bouchent pas les jets

# Automotrices MASSEY-FERGUSON

... Fruits d'une  
expérience  
de 50 ans



**MASSEY-FERGUSON, la moissonneuse batteuse la plus vendue en Suisse et dans le monde (250 000 machines)**

**Avantageuse par sa production en série. Haute performance par une longue expérience.**

**Solide par l'utilisation de matériel de qualité.**

**Chacune d'elles dans sa classe de performance est de loin la plus légère.**

Tous ceux qui ont vécu ces dernières récoltes humides, savent apprécier la petite pression au sol de la moissonneuse batteuse MASSEY-FERGUSON.

Tous ceux qui ont moissonné, sur des pentes fortement inclinées, savent pour quelle raison le centre de gravité des moissonneuses batteuses MASSEY-FERGUSON est si bas. Ils connaissent la différence que fait un tambour batteur insensible à l'inclinaison.

La table flottante MASSEY-FERGUSON s'adapte aux ondulations du sol, et grâce à cette souplesse elle évite des réparations coûteuses.

**Visitez notre exposition permanente à Dübendorf ou exigez une démonstration sans engagement sur votre propre domaine.**

**Grand magasin de pièces de rechange toujours à votre service.**

Faites-nous parvenir dès aujourd'hui le bon ci-joint. Vous recevrez gratuitement toutes les données sur les nouvelles moissonneuses batteuses.

**SERVICE COMPANY S.A. DÜBENDORF/ZÜRICH  
MASSEY-FERGUSON • ROTAVATOR • RAU**

Nous offrons à notre clientèle 3 modèles spécialement étudiés pour les conditions européennes.

**MD 630 S** Automotrice avec coupe frontale. Largeur de coupe: 1,82 m. Capacité env. 25-30 ares/heure. Poids env. 1500 kg. Avec presse env. 1700 kg. Moteur VW industriel 23 CV.

L'automotrice la moins chère.

**MD 780 S** Automotrice avec coupe frontale. Largeur de coupe: 2,58 m. Capacité env. 75-80 ares/heure. Poids env. 3000 kg. Avec presse env. 3350 kg. Moteur à essence Austin 6 cyl. 56 CV ou bien moteur diesel Perkins L 4, 4 cyl. 61 CV.

**MD 890** Automotrice avec coupe frontale. Largeur de coupe 2,88 m. Capacité env. 1 ha/heure. Poids env. 3530 kg. Avec presse 3950 kg. Moteur à essence Chrysler 6 cyl. 62 CV ou bien moteur diesel Perkins L 4 61 CV. La moissonneuse batteuse la plus puissante du monde.

**Peu de main-d'œuvre - perte de grain minime**

**Service Company S.A., Dübendorf. Tél. (051) 9673 27**

Information svp :  Moissonneuse batteuse  Tracteur 35  Tracteur 65

Nom: .....

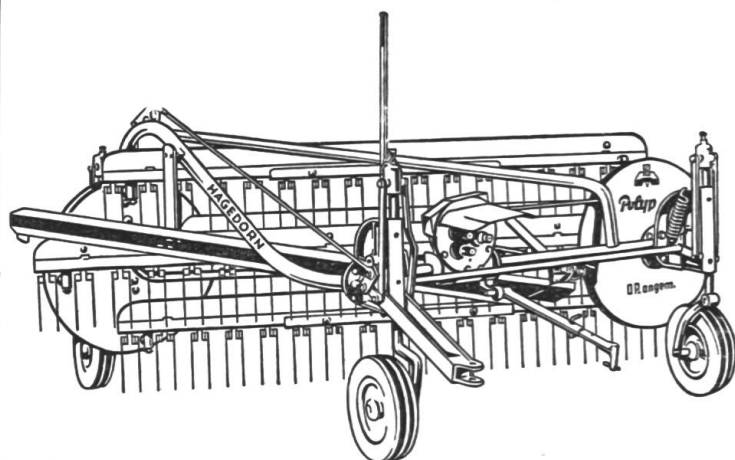
Prénom: .....

Rue ou ferme: .....

Lieu/Canton: ..... TR 5/59

**N  
O  
B**

## Machine de fenaison universelle **POLYP** à prise de force triple



En usage par milliers:

**A. MULLER, atelier de constr., BÄTTWIL/SO**

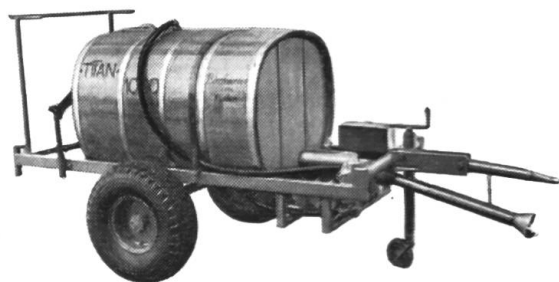
Tél. 061 / 83 30 37

Importateur exclusif

Ses avantages essentiels:

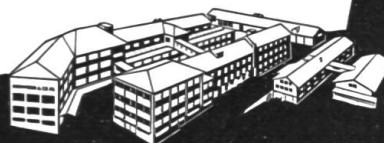
- Utilisable pour de nombreux travaux
- Maniement aisé
- Construction éprouvée et robuste
- Trois vitesses différentes
- Largeur de travail réglable jusqu'à 2,80 m ou jusqu'à 1,80 m selon modèle
- Travail rapide et propre
- Gros rendements etc.

*Birchmeier présente :*



- ... le châssis indépendant avec la pompe BIMOTO-Titan BH-II, entraînée par arbre à cardans.  
Etre satisfait 100 % avec une motopompe grâce à
- sa qualité
  - son équipement
  - son prix avantageux

Acheter BIRCHMEIER, c'est acheter de la qualité !



**BIRCHMEIER & CIE. S.A. KÜNTEN AG**